



INSCRIPTION ACCUEIL DE LOISIRS A LA SEMAINE

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT :

Age au début du centre :

Structure : Tours-en-Vimeu

Dates du 13/04/26 au 24/04/2026 (2 semaines)

Inscription à la semaine	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM
Du 13 au 17 Avril										
Cantine										
Du 20 au 24 Avril										
Cantine										

M = Accueil matin AM = Accueil après-midi

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur des Accueils de Loisirs et accepter celui-ci et déclare exact l'ensemble des informations portées ci-dessus.

Rappel : Le service se réserve le droit de refuser une demande d'inscription si la famille cumule deux factures d'impayés.

Fait à Le

Signature

INFORMATIONS

Les centres ouvrent de 7h30 à 18h00. Nous proposons un accueil échelonné le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h00 à 18h00 (voir tarifs en page 2). Sauf cas exceptionnel, aucun accueil ou départ ne se fera entre 9h00 et 12h00 et entre 13h30 et 17h00. Nous proposons une restauration collective, dans chaque accueil de loisirs le midi. La tarification de la cantine est de 3,50 € par repas et par enfant. La réservation peut être modifiée jusqu'à la veille 9h00. Il est rappelé aux parents que les enfants doivent avoir des tenues adaptées aux activités d'un accueil de loisirs, NOTAMMENT confortables et à la météo du jour. N'oubliez pas les casquettes ou imperméables par exemple. Pensez aussi à prévoir une gourde. Dans la mesure du possible, et si vous le pouvez, inscrivez le nom des enfants sur leurs vêtements et accessoires + gobelet plastique avec son prénom.

Rappel : Les inscriptions sont acceptées jusqu'au 3 avril 2026.

Conditions de retrait éventuel des inscriptions : Passé les délais, une inscription ne pourra se faire que en cas de force majeure et sur réserve de places disponibles (maladie sur présentation d'un certificat médical, événement familial imprévu et/ou grave sur présentation d'un justificatif).

Attention si possible, marquez les vêtements de vos enfants pour éviter toute perte (blousons, vestes, gilets,...).

Tarif de la semaine

Inscription obligatoire à la semaine

		Je réside dans une des communes adhérentes au service ALSH du Vimeu	Je ne réside pas dans une des communes adhérentes au service ALSH du Vimeu
QF > 1500 €	Allocataires CAF 80	32,00 €	47,75 €
	Allocataires MSA ou autres départements	32,00 €	47,75 €
QF de 901 à 1501 €	Allocataires CAF 80	31,50 €	47,25 €
	Allocataires MSA ou autres départements	31,50 €	47,25 €
QF de 701 à 901 €	Allocataires CAF 80	13,75 €	29,50 €
	Allocataires MSA ou autres départements	31,25 €	47,00 €
QF de 526 à 701 €	Allocataires CAF 80	13,50 €	29,25 €
	Allocataires MSA ou autres départements	31,00 €	46,75 €
QF de 0 à 526 €	Allocataires CAF 80	13,00 €	28,75 €
	Allocataires MSA ou autres départements	30,80 €	46,25 €

Pour le calcul de votre facture, c'est le QF au 1er janvier en cours qui s'applique.

Le prix du repas est fixé à 3,50€ l'unité, tout repas réservé non annulé la veille sera facturé.

La liste des communes pouvant participer à l'ALSH sont :

Acheux-en-Vimeu, Algneville Béhen, Cahon-Gouy, Ercourt, Grébault-Mesnil, Huchenneville, Miannay, Moyenneville, Quesnoy-le-Montant, Toeufles, Tours-en-Vimeu, Valines.

	Résident CCV	Hors CCV
Majoration de la journée camping	5€ / jour	7,50€ / jour
Garderie (matin et/ou soir)	1,50€ / jour	2,25€ / jour